

Mairie de PROPIAC

République Française

Date de Convocation : 03/06/2025	Membres : En Exercice : 10 Pour : 7 contre : 0	Présents : 7 Votants : 7 abstention : 0
-------------------------------------	--	---

Le 10 juin 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Alan PUSTOCH, Maire.

Etaient présents : Thierry BRUSSET, Dorian DUBOUCHET, Élie GIRARD, Sébastien GIRARD, Franck PEUVRIER

Monique ZIMMERMANN,

Etaient absents : Marie-José BRUSSET, Éric CLOT, Driss EL JABBAHI,

Secrétaire de séance : Monique ZIMMERMANN

Délibération n°2025-19 du 10 juin 2025
Acquisition d'un barnum gratuit attribué par la Région AURA

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, que la Région Auvergne Rhône Alpes à mis en place un nouveau dispositif qui permet aux communes d'obtenir un barnum gratuitement dans le cadre « bonus ruralité ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- ♣ **APPROUVE** le nouveau dispositif qui permet aux communes d'obtenir un barnum gratuitement dans le cadre « bonus ruralité » par le biais de la Région Auvergne Rhône Alpes
- ♣ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la demande

Fait à PROPIAC, le 10 juin 2025

Le Maire,
Alan PUSTOCH

Envoyé en préfecture le 12/06/2025 Reçu en préfecture le 12/06/2025 Publié le ID : 026-212602569-20250610-DELIB202519-DE
